



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
27 septembre 2018

Compte tenu des récents articles de presse, Covéa tient à préciser sa position à l'égard de SCOR.

Covéa, actionnaire de SCOR depuis 2003, en est depuis avril 2016 le premier actionnaire. Les dirigeants successifs de Covéa sont présents au Conseil d'administration de SCOR depuis 2003, Thierry Derez ayant succédé à Jean-Claude Seys en 2013.

Covéa a adressé le 24 août 2018 une proposition amicale de rapprochement à SCOR ayant vocation à se réaliser, en cas d'accord entre les deux sociétés, au moyen d'une offre publique volontaire en numéraire au prix de 43 euros par action. Cette proposition, qui était conditionnée à la recommandation positive du Conseil d'administration de SCOR, a été rejetée par SCOR le 30 août 2018 et Covéa a rendu publics ces éléments pour la bonne information du marché.

En conséquence du refus de SCOR d'engager des discussions, Covéa a retiré sa proposition.

Covéa rappelle qu'il s'est engagé le 8 avril 2016 à ne pas accroître sa participation au-delà du seuil de 10% du capital de SCOR pour une durée de 3 ans, sauf fin anticipée en cas d'évolution significative de la stratégie ou de la structure actionnariale de SCOR, susceptible de porter préjudice aux intérêts de Covéa. Covéa entend respecter pleinement cet engagement tant que celui-ci sera en vigueur et les récentes rumeurs relayées dans la presse ne sont que de pures spéculations.

Covéa a néanmoins affirmé et réaffirme son intérêt pour discuter d'un rapprochement amical avec SCOR visant la constitution d'un grand groupe d'assurance français d'envergure internationale dans un secteur en évolution.

Covéa a proposé de soutenir SCOR dans le cadre d'une large autonomie managériale, confortée par un conseil d'administration composé d'un nombre significatif d'administrateurs indépendants. Covéa a également confirmé souhaiter maintenir SCOR cotée avec un large flottant, à même de préserver sa visibilité sur les marchés. SCOR bénéficierait ainsi d'un actionnaire puissant et stable, respectueux de son identité, capable de soutenir ses projets de développement.

Covéa regrette l'absence de toute discussion avec SCOR et les attaques dont il est l'objet.

Dans un souci de sérénité et d'apaisement, Thierry Derez a décidé de se mettre en retrait temporaire du Conseil d'administration de SCOR, jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à se réunir en 2019.

Covéa reste un actionnaire de long terme de SCOR, attentif aux évolutions du secteur et attaché à la création de valeur.

A propos de Covéa

Le groupe Covéa est l'un des principaux assureurs français, avec 11,5 millions de sociétaires et clients, environ 16 Mds€ de primes et 24 Mds€ de fonds propres éligibles sous Solvabilité 2. Il opère en France notamment via les marques GMF, MAAF et MMA et occupe la première place en assurance dommages de particuliers et la deuxième place en assurance dommages des entreprises. Il réalise plus de 10% de son chiffre d'affaires à l'international, notamment en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Contacts presse :

Guillemette ROLLAND - Directrice de la communication externe +33 6 60 33 07 76

Par mail : presse@covea.fr / Sur Twitter : @groupecovea / Sur LinkedIn

